



Numéro 71 - septembre 2021

CLPS

Centre Local de Promotion de la Santé Charleroi Thuin
Association Sans But Lucratif



Nous avons le plaisir de vous proposer notre newsletter du mois de septembre. Depuis sa création, nous l'avons conçue avec l'objectif d'en faire un véritable outil d'échanges, de partages d'expériences, de réflexion et de mise en valeur de pratiques de promotion de la santé. Comme pour beaucoup de personnes, le quotidien des communes est actuellement centré sur la gestion, au niveau local, de l'épidémie de Coronavirus. Beaucoup d'informations circulent et nous vous rappelons deux sites que vous pouvez consulter régulièrement au niveau fédéral : <https://www.info-coronavirus.be/fr/> ainsi qu'au niveau wallon : <https://www.aviq.be/coronavirus.html>



« Inégalités sociales de santé et Covid-19 » Une journée de réflexion le mardi 12 octobre 2021 à Mons

Depuis plus d'un an, la pandémie du virus Covid-19 a bouleversé nos habitudes de vie. Mais les conséquences des mesures prises n'impactent pas de manière identique tous les individus. L'analyse des statistiques hospitalières liées au Covid-19 a notamment mis en évidence une surmortalité importante des personnes âgées, des personnes souffrant de pathologies préexistantes comme l'obésité, les antécédents cardiovasculaires, le diabète, maladies inégalement réparties dans la population. Par ailleurs, les mesures prises de distanciation physique et de confinement ont été ressenties de manière très différente selon l'âge des individus, leurs conditions de vie, la qualité de leur logement ou leur non-logement, l'accès aux soins, la compréhension des informations sur le virus, l'accessibilité aux technologies numériques et à leur maîtrise notamment dans le suivi de la scolarité... De toute évidence, la crise sanitaire a amplifié les inégalités sociales déjà présentes avant la crise et en a généré de nouvelles. De plus, la crise économique qui s'annonce risque d'accroître encore plus ces disparités. Face à ce constat, l'Observatoire de la Santé du Hainaut organise une journée de réflexion sur l'impact de la crise sanitaire sur les inégalités sociales de santé et sur les options stratégiques pour limiter l'aggravation de celles-ci dans le futur. Comprendre la diversité des effets produits par cette crise sanitaire permet d'identifier les priorités d'intervention et de contextualiser les ressources et les actions pour réduire les inégalités sociales de santé. Plusieurs experts partageront leurs analyses et leurs perspectives d'intervention pour différents publics plus vulnérables.

Programme

Argumentaire pour aider les élus locaux à mettre en place des dynamiques territoriales de santé

Les villes ont un rôle crucial à jouer dans la promotion de la santé. C'est à partir de villes saines que les pays et, au bout du compte le monde entier, évolueront vers une meilleure santé. Six arguments forts plaident en faveur de l'implication des collectivités pour la santé des habitants : la proximité permet d'ajuster les interventions aux problèmes locaux ; les collectivités sont à la croisée de multiples services et institutions : elles peuvent agir en faveur d'une approche globale et transversale de la santé ; les collectivités accompagnent la mise en œuvre locale des politiques régionales et nationales en matière de santé ; le dynamisme et l'attractivité d'un territoire ont pour préalable l'état de santé, le bien-être et la qualité de vie des habitants ; les inégalités sociales et territoriales de santé constatées à l'échelle d'une collectivité appellent la

responsabilité des élus ; la santé est un enjeu transversal : toute décision prise par une collectivité au regard de ses compétences a des conséquences sur la santé des habitants. Les collectivités locales, au regard du large éventail de compétences dont elles disposent, ont le pouvoir d'agir sur de nombreux déterminants de santé : le logement, l'urbanisme, l'environnement, la qualité de l'air, de l'eau, le transport et la mobilité active, l'alimentation scolaire, etc. Les décisions prises dans ces différents domaines peuvent avoir des conséquences importantes sur la santé des habitants... pour le meilleur et pour le pire ! Prendre en compte l'impact sur la santé de chaque projet et décision permet ainsi d'anticiper les risques ou d'améliorer la santé des habitants. Une politique volontariste en faveur de la santé des habitants peut également être menée à l'aide de dispositifs structurants mis à la disposition des collectivités...

[Télécharger](#)



Grille d'auto-évaluation des mesures de gestion du tabagisme à l'échelle communale

Les activités de l'Observatoire de la Santé du Hainaut s'inscrivent dans le champ de la santé publique. Par la promotion de la santé, l'institution a pour mission de contribuer à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé en Hainaut et de favoriser le mieux vivre au quotidien pour tous. C'est dans ce cadre que cette fiche est élaborée en vue de présenter un outil destiné aux communes qui souhaitent promouvoir des environnements sans tabac. Cet outil s'inscrit dans le cadre d'un projet mené par l'OSH qui s'intitule "Promotion d'environnements sans tabac pour les populations vulnérables en Hainaut" (initiative financée par l'Agence pour une Vie de Qualité/AViQ). Ce projet vise à outiller les décideurs locaux et les professionnels pour une meilleure gestion du tabagisme dans les communes. Une grille d'auto-évaluation a été élaborée sur base d'une récolte de données (enquêtes et revue de la littérature) et d'une expérimentation sur le terrain (solicitation de communes). Une évaluation, par des communes et experts, a été conduite en cours de conception afin d'affiner l'outil. Cette grille d'auto-évaluation est destinée aux décideurs locaux (bourgmestres, échevins, présidents de CPAS et directeurs généraux) et aux professionnels de terrain (PCS, CPAS, PSE, maisons médicales...). L'outil poursuit plusieurs objectifs : réaliser un état des lieux des actions en matière de tabagisme qui ont déjà été mises en place et celles qui sont actuellement en cours sur le territoire ; identifier des pistes d'actions futures à implémenter sur l'entité ; faire le point sur l'avancement des actions, les ajuster et/ou en déterminer de nouvelles...

[Télécharger](#)

La promotion de la santé des personnes âgées - de réels bénéficiaires

La promotion de la santé des personnes âgées est une nécessité. La part des personnes âgées dans notre société va continuer de croître au cours des prochaines décennies. D'ici 2060, un tiers des adultes aura plus de 65 ans. En 2012, le pourcentage était de 22%. Pour pouvoir rester autonome et vivre à domicile le plus longtemps possible, une bonne santé est cruciale. Bien vieillir est également intéressant d'un point de vue économique : une santé préservée plus longtemps permettrait de réduire les coûts sanitaires de plusieurs milliards. La promotion de la santé des personnes âgées a des effets avérés. L'efficacité des mesures de promotion de la santé des personnes âgées est scientifiquement avérée dans de nombreux domaines. Une activité physique régulière est bénéfique pour la santé et prévient notamment les infarctus du myocarde, les accidents vasculaires cérébraux, le diabète ou la dépression. La promotion de l'activité physique se répercute positivement sur la force musculaire, l'équilibre, la mobilité et l'endurance. La fréquence des chutes peut être nettement réduite grâce à des entraînements spécifiques. Les bienfaits du soutien social pour la santé physique et psychique sont également scientifiquement prouvés.

[Télécharger](#)



Impliquer les habitants dans les projets d'aménagement et de construction

Initiée en 2017, la CO-Lab' - ancienne plateforme prospective Habiter, aujourd'hui et demain en Auvergne-Rhône-Alpes - est une action collective qui s'intéresse à quelques-uns des grands enjeux de la fabrique des territoires : implication de l'humain dans les projets, nouveaux modes d'habiter la ville, modèles économiques et fonciers, interactions entre les différents acteurs... Ce groupe de travail s'appuie sur la richesse des spécificités de notre territoire (ruralité, périurbain, métropole, frontalier, etc.) dans une perspective de

transition écologique. L'idée n'est pas de produire une réponse formatée, mais de partager les visions, les approches et les retours d'expériences des acteurs de terrain, représentatifs de la filière. Il s'agit de s'interroger sur la notion d'habiter dans sa globalité pour partager et encourager les initiatives, en repositionnant les enjeux du développement durable face aux modes d'habiter. Aménageurs, collectivités, promoteurs, bailleurs sociaux, concepteurs et sociologues, des acteurs d'horizons variés contribuent ainsi à ce dispositif, dont les maîtres mots sont la culture commune et l'intelligence collective. Initié dans le cadre de la CO-Lab', ce book co-écrit par une vingtaine de contributeurs régionaux, s'adresse aux professionnels de l'acte de bâtir et d'aménager souhaitant avoir des retours d'expériences sur des opérations ayant impliqué les usagers dans la Région. Les objectifs de cette publication visent à mettre en avant une diversité de projets ayant impliqué l'humain sur différentes typologies de projets : planification territoriale, construction, aménagements extérieurs, réhabilitation, usages et appropriations ; à valoriser des modes de faire par une présentation succincte de la méthodologie employée ; à mettre en lumière les moyens nécessaires pour mettre en œuvre des projets qui impliquent les habitants ; à partager des retours d'expériences et des perspectives d'évolutions quant aux démarches employées ; à inciter au déploiement de nouveaux projets...

[Télécharger](#)

Mieux partager la rue

Plus qu'un corridor de déplacement, la rue est une partie intégrante des milieux de vie. Bien aménagée, elle peut influencer positivement la santé de ceux qui la fréquentent. Diverses mesures peuvent faire de la rue un environnement convivial et sécuritaire, lequel permettra une utilisation optimale de l'espace public. Ces mesures favoriseront la vitalité des milieux, l'accessibilité des services et les interactions sociales. Elles soutiendront également la pratique sécuritaire du transport actif, principalement la marche et le vélo, la diminution du nombre de véhicules motorisés et de leur vitesse de circulation, le nombre de conflits potentiels entre les piétons, cyclistes et occupants de véhicules motorisés ainsi que la gravité de ceux-ci. En plus de contribuer à augmenter la qualité de vie des usagers et des riverains, elles permettraient de réduire le risque de blessures et de diminuer le niveau de bruit causé par la circulation routière. À partir des années 1960, le réseau routier a été conçu et déployé principalement pour favoriser l'utilisation des véhicules routiers, au Québec comme ailleurs dans le monde. Les rues ont été élargies afin d'accorder plus de place aux véhicules motorisés et leur permettre de se déplacer plus rapidement. Bien que cette motorisation a historiquement eu des bénéfices, notamment en termes d'accès aux services en milieu rural, celle-ci a cependant eu pour effet d'accroître le risque de blessures chez les usagers de la route, en particulier les piétons et les cyclistes. Depuis cette période, le nombre de véhicules en circulation a beaucoup augmenté, le plus souvent au détriment des adeptes du transport actif. Cette configuration du réseau routier et les flux de trafic qu'elle génère ont aussi amené un plus grand volume de bruit, la création d'îlots de chaleur et l'émission de polluants atmosphériques, lesquels ont des impacts nuisibles sur la santé des populations. La perte de mixité des milieux, l'étalement urbain et la dévitalisation des cœurs des villes et de villages figurent également au compte des phénomènes alimentés par cette planification routière. Aujourd'hui, une vision plus équilibrée de la rue prend son essor et plusieurs types d'aménagements sont apparus, permettant aux piétons et aux cyclistes de lentement regagner une place sécuritaire sur la rue, autant en milieu urbain que rural. Ce dossier s'adresse aux acteurs municipaux et ministériels qui planifient l'aménagement des rues ainsi qu'à leurs partenaires. Il présente l'influence que peut avoir l'aménagement des rues sur la santé et la qualité de vie. Il expose également les grands principes à privilégier pour favoriser la santé et la sécurité des usagers du réseau routier. Ces principes sont illustrés par des exemples en milieu urbain, périurbain et rural. À défaut de décliner les aspects techniques des interventions abordées, ce dossier liste toutefois des guides pouvant fournir davantage d'information à cet égard. D'autres outils pour évaluer l'aménagement des rues existantes et des pistes de solutions pour pallier certains problèmes relevés sont aussi proposés...

[Télécharger](#)

Projets / Expériences

Des citoyens tirés au sort donnent leur avis à La Vraie-Croix (Morbihan -France)

Deux fois par an à La Vraie-Croix - 1471 habitants à 20 minutes de Vannes -, le maire et un adjoint rencontrent une quinzaine d'habitants de la commune, tirés au sort sur la liste électorale. Ces rencontres « Dis-moi tout... ou presque » permettent d'écouter les citoyens les moins au fait de la vie communale. Elles renforcent aussi le lien élu-citoyen et facilitent l'intégration des nouveaux habitants, dans une commune en fort développement du fait de sa proximité avec Vannes. La Vraie-Croix est reconnue pour sa politique de fleurissement, qui date des années 80 et se voit récompensée, chaque année depuis 1994, du label « 4 Fleurs ». Mais ce que l'on sait moins, c'est que ce fleurissement est réalisé avec la participation active des habitants - ici appelés des « bourboutes », littéralement des « butineurs de fleurs » en breton. Des ateliers participatifs

et commissions citoyennes sont proposées aux habitants, notamment à chaque grande étape de développement du bourg afin d'éviter le copié-collé : pour la restauration de la salle multifonction, la rénovation du centre bourg ou encore la création en cours d'un tiers lieu ». En 2017, parmi tous ses « outils » de démocratie participative, la commune a inauguré les « Dis-moi tout... ou presque » : des matinées d'échange proposées à des citoyens tirés au sort sur les listes électorales. Les « Dis-moi tout... ou presque » ne sont pas des réunions, mais des matinées d'échange sans sujet imposé, ni intervention des élus...

[Télécharger](#)

Centre Local Promotion Santé
Charleroi-Thuin
1b, Avenue Général Michel
6000 Charleroi
coordination@clpsct.org
www.clpsct.org



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur CLPS Charleroi-Thuin.

[Se désinscrire](#)



© 2021 CLPS Charleroi-Thuin